

**saint-pardoux****Ferme thérapeutique : ouverture début 2020**

Lors de la dernière séance du conseil municipal le maire Benoît Piron a reçu représentants de l'Union départementale des associations familiales des Deux-Sèvres (Udaf), afin qu'ils présentent le projet de la ferme thérapeutique la Bazonnaire. En présence de Madame Swan Rey, directrice générale de L'udaf 79, Frans Hoelsloot, directeur du pôle insertion handicap psychique, Aude Fazilleau animatrice coordinatrice à l'Udaf

79. La ferme thérapeutique ouvrira en 2020, répondra aux besoins de 20 à 25 personnes dans vingt-deux logements pour accompagner des personnes en situation de handicap. Le dépôt du permis de construire a été effectué en juillet, le début des travaux en janvier 2019 et livraison début 2020.

> **Extension du cimetière Le jardin délice.** L'entreprise Colas est retenue pour les travaux, qui débiteront vers le

20 septembre 2018, avec le premier emplacement libre à partir du début de l'année 2019. Montant évalué en plusieurs phases. 1: mise en place du nouveau cimetière 18.215 €, monument entreprise Dager 19.719 €, aspect paysager 17.636 €, entreprise Colas, bitume nouveau cimetière et enrobé bi couche pour l'ancien cimetière 8.035 €.

La suite du conseil municipal sera à retrouver dans une prochaine édition.

**••• Commune de Saint-Pardoux-Soutiers**

La fusion entre les communes de Saint-Pardoux a été entérinée début juillet, son nom est désormais connu. A l'issue d'une consultation réalisée auprès des habitants des deux communes (70 % de votants),

les résultats ont été dévoilés lors de la dernière séance du conseil : 250 voix pour Saint-Pardoux-Soutiers, 40 pour Val de Viette, 162 pour Saint-Pardoux et les trois clochers. Johann Baranger, premier ad-

joint de Saint-Pardoux, affirme que « le nom de la nouvelle commune Saint-Pardoux-Soutiers, est mis en valeur en gardant l'esprit du nom des communes existantes ».